

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ALMA**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 21 NOVEMBRE 2016 À 19 H À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.**

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire Marc Asselin  
Madame la conseillère Sylvie Beaumont  
Messieurs les conseillers : Lucien Boily,  
Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric  
Tremblay, Pascal Pilote et Alain Fortin.

**ABSENCE MOTIVÉE :** Monsieur le conseiller Gino Villeneuve.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.**

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général,  
et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 19 h. – Mot de bienvenue aux journalistes et personnes présentes, ainsi qu'aux téléspectateurs de la télévision communautaire.

**ORDRE DU JOUR**

Lecture et complément de l'ordre du jour.

Sur proposition de monsieur le conseiller Jocelyn Fradette, appuyé par monsieur le conseiller Lucien Boily,  
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« d'adopter l'ordre du jour, tel que lu et complété. »

**EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE TENUES LES 7 ET 14 NOVEMBRE 2016**

Sur proposition de madame la conseillère Sylvie Beaumont, appuyée par monsieur le conseiller Pascal Pilote,  
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« d'exempter le greffier de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 7 et 14 novembre 2016, copie desdits procès-verbaux ayant été préalablement transmis à chaque membre du conseil. »

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2016**

Sur proposition de monsieur le conseiller Gilles Girard, appuyé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,  
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

**558-32-2016**

**559-32-2016**

**560A-32-2016**

« d'approuver ledit procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 7 novembre 2016, et ce, tel que rédigé. »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE 560B-32-2016**  
**TENUE LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2016**

Sur proposition de monsieur le conseiller Lucien Boily,  
 appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin,  
 IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« d'approuver ledit procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 14 novembre 2016, et ce, tel que rédigé. »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA 561-32-2016**  
**VILLE D'ALMA**

« Citoyennes et citoyens,  
 Membres du conseil municipal,  
 Membres de la presse,

C'est avec plaisir que je présente ce soir le rapport du maire sur la situation financière de la Ville d'Alma. Ce rapport est déjà le dernier que je vous présenterai avant les prochaines élections municipales en 2017.

Tout au long des quatre années du présent mandat, nous avons géré les finances publiques selon les objectifs suivants :

- Respecter la capacité de payer des contribuables;
- Maintenir un niveau d'endettement raisonnable;
- Maintenir la politique de paiement comptant pour les projets d'immobilisation, à l'exception des projets majeurs bénéficiant de l'aide financière des gouvernements supérieurs.

Plus que jamais, nous croyons que ces objectifs ont servi la municipalité puisque nous avons pu mener à terme des projets majeurs dont la modernisation complète du Centre Mario-Tremblay, la construction du Centre multisports et d'une nouvelle passerelle sur la rivière Petite Décharge, ainsi que la réfection d'infrastructures d'aqueduc et d'égout et la réparation de dizaines de rues de quartier.

Nous avons également mis en place une révision de nos processus et façons de faire afin d'être encore plus performants, d'offrir un service aux citoyens amélioré, de maintenir les activités destinées aux familles et de générer des économies substantielles au sein du budget municipal.

Sans plus tarder, je vais commencer la présentation du rapport selon les points prévus par la *Loi sur les cités et villes*.

**1- ÉTATS FINANCIERS 2015**

Les états financiers 2015 déposés par les vérificateurs le 2 mai 2016 indiquent que la Ville d'Alma a terminé l'année avec un surplus qui provient notamment d'écarts favorables au niveau des revenus prévus dans le budget 2015 et les résultats réels soit :

• Taxes (foncières et autres bases) :	357 000 \$
• Droits de mutation immobilière, licences et permis :	227 000 \$
• Amendes et pénalités :	309 000 \$
• Intérêts :	118 000 \$

De plus, des économies importantes ont été réalisées au niveau des charges. Celles-ci sont attribuables à la rigueur budgétaire du conseil et de l'administration, à des investissements dans de nouvelles technologies, à la mise en place de mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux et à des conditions hivernales favorables en termes de précipitation à l'hiver 2015.

Enfin, le réseau électrique a quant à lui généré un surplus de l'ordre de 625 000 \$.

Ainsi, en additionnant tous les éléments mentionnés, le surplus non consolidé se chiffre à un montant total de 2 898 845 \$.

Ce surplus a été utilisé pour le financement de divers projets au service de la population dont :

- La construction du nouveau Centre multisports;
- La réfection de rues de quartier et de chemins ruraux;
- L'organisation de la 52e Finale des Jeux du Québec et des Fêtes du 150e;
- La tenue de divers événements sportifs et culturels générateurs de retombées économiques.

#### **L'état de la dette**

Au 31 décembre 2015, l'endettement net non consolidé de la Ville d'Alma, excluant sa quote-part dans la dette à long terme de la M.R.C. de Lac-Saint-Jean-Est, s'élevait à 24 256 199 \$. La hausse de 1 646 397 \$, comparativement au 31 décembre 2014, est attribuable en majorité au financement des travaux du Centre Mario-Tremblay.

#### **2- RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Les états financiers 2015 ont fait l'objet d'une analyse détaillée par les experts-comptables de la firme Deloitte qui n'ont mentionné aucune recommandation particulière.

#### **3- LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS**

Le résultat final des états financiers sera connu lors du dépôt officiel de ceux-ci en mai 2017. Déjà, nous prévoyons terminer l'exercice financier 2016 avec un surplus provenant principalement de revenus supplémentaires dans différents postes budgétaires et d'économies réalisées dans les services.

#### **4- L'ORIENTATION DU BUDGET 2017**

En 2016, le budget non consolidé se chiffrait à 63 736 938 \$. Pour l'année à venir, nous déposerons un budget équilibré comprenant une hausse des revenus et des charges de l'ordre de 500 000 \$. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que les taux de taxation résidentielle, commerciale et industrielle demeureront les mêmes qu'en 2016. Il en va de même pour les tarifs des

services facturés sur le compte de taxes du contribuable.

## 5- LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Le programme d'immobilisations 2016 a permis de réaliser les investissements majeurs suivants :

Construction du Centre multisports :	11 653 000 \$
Provenance des fonds :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention gouvernementale : 6 200 000 \$</li> <li>• Emprunt : 2 000 000 \$</li> <li>• Paiement comptant : 3 453 000 \$</li> </ul>	
Passerelle rivière Petite Décharge :	3 200 000 \$
Provenance des fonds :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention gouvernementale 2016 : 500 000 \$</li> <li>• (50 % de la subvention totale d'un million de dollars)</li> <li>• Emprunt : 2 100 000 \$</li> <li>• Partenariat Rio Tinto et Proco : 600 000 \$</li> </ul>	
Réfection des infrastructures d'aqueduc et égout (Programme T.E.C.Q) :	2 100 000 \$
Réfection de rues et chemins ruraux :	2 200 000 \$
Bretelle Maurice-Paradis et rue des Pins Ouest :	320 000 \$
Vidange des étangs – deuxième phase :	525 000 \$
Édifices municipaux – rénovation :	310 000 \$
Équipements roulants – Service travaux publics :	700 000 \$
Parcs et espaces verts :	270 000 \$
Investissements réseau électrique :	570 000 \$
Projets divers :	414 500 \$
<b>Total :</b>	<b>22 262 500 \$</b>

## 6- LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Le conseil municipal présentera bientôt les projets auxquels il accordera la priorité au prochain programme triennal d'immobilisations.

Nos discussions à ce sujet sont déjà entreprises. Nous pouvons donc dès maintenant nous engager à proposer un programme d'investissement comptant orienté vers les services de base aux citoyens comme la réfection des rues de quartier, des chemins ruraux, des trottoirs, des parcs et des infrastructures d'aqueduc et d'égout.

## 7- LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Comme prévu par la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les rémunérations et allocations de dépenses des membres du conseil pour l'année 2016.

À titre de membre du conseil municipal

	Rémunération	Allocations de dépenses
Maire	76 965,72 \$	13 648,44 \$
Conseillers (8)	18 017,88 \$	8 979,60 \$

À titre de représentants de la Ville d'Alma au conseil et au comité administratif de la M.R.C. de Lac-St-Jean-Est du 1er novembre 2015 au 31 octobre 2016 :

Conseil de la MRC (Rémunération : 2 650,18 \$ de base + 99 \$ par présence pour un maximum de 21 séances)

Nombre de présences

Marc Asselin	14	À titre de remplaçants	
Sylvie Beaumont	20	Jocelyn Fradette	13
Lucien Boily	16	Gilles Girard	1
Alain Fortin	18		
Gino Villeneuve	16		

Comité administratif (Rémunération : 658,20 \$ de base + 99 \$ par présence pour un maximum de 4 séances)

Marc Asselin	3
Lucien Boily	2

La rémunération est payable seulement si le membre assiste à la réunion.

## 8- LES DÉPENSES SUPÉRIEURES À 25 000 \$ PAR CONTRAT SONT JOINTES EN ANNEXE AU PRÉSENT RAPPORT

## 9- CONCLUSION

Le budget 2017 sera présenté lors de la séance du lundi 19 décembre. Comme je vous l'annonçais précédemment, les taux de taxation résidentielle, commerciale et industrielle seront tous maintenus à leur niveau actuel dans le prochain budget.

Ce maintien du taux de taxation est possible en raison notamment du travail réalisé dans l'optimisation des processus des services municipaux, d'une rigueur budgétaire accentuée, d'investissements en efficacité énergétique et de l'implantation de nouvelles technologies. Naturellement, nous n'oublions pas que c'est aussi grâce aux efforts demandés aux contribuables dans les dernières années qui nous ont permis d'avoir aujourd'hui la marge de manœuvre nécessaire à un maintien du taux de taxation pour l'année 2017.

J'aimerais remercier mes collègues du conseil municipal, de même que le personnel de la Ville pour leur bonne collaboration dans la gestion des finances publiques.

Je vous rappelle en terminant que vous pourrez lire ce rapport dans l'édition du mercredi 23 novembre du Journal Le Lac-Saint-Jean et sur le site Internet de la municipalité au [www.ville.alma.qc.ca](http://www.ville.alma.qc.ca).

Je vous remercie de votre attention.

Marc Asselin  
Maire de la Ville d'Alma »

**DÉPÔT – ÉTATS COMPARATIFS PORTANT SUR LES REVENUS ET LES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ.** **562-32-2016**

Monsieur le conseiller Alain Fortin dépose à la table du conseil municipal les états comparatifs préparés par le directeur des finances et trésorier et portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité au 15 novembre 2016, le tout, conformément à l'article 6.2 du règlement 126-2008 ayant pour objet de décréter les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD – QUOTE-PART DE LA VILLE D'ALMA** **563-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté les résolutions 282A-14-2013 et 282B-14-2013 afin notamment de signer l'entente intermunicipale intervenue avec les municipalités de Saint-Gédéon, d'Hébertville, d'Hébertville-Station et de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix concernant l'intégration de la Ville d'Alma à la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud;

CONSIDÉRANT QUE ladite Régie a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part de la Ville d'Alma s'élève à 30 400 \$;

il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Boily, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette, IL EST RÉSOLU :

"d'autoriser le versement d'une somme de 30 400 \$, à la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud, à titre de quote-part de la Ville d'Alma pour l'année 2017, cette somme étant prise à même les disponibilités prévues à cette fin au budget du développement économique pour l'année 2017."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS – PÉRIODE DU 9 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2016** **564-32-2016**

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Pascal Pilote, IL EST RÉSOLU :

"d'approuver ce sommaire des déboursés pour la période du 9 octobre au 5 novembre 2016 et qui s'établit comme suit :

**DÉBOURSÉS PAR ÉMISSION DE CHÈQUES**

Chèques de la période

	De	À	Montant	Chèques annulés sur liste	Déboursés nets
Total des chèques émis :	173827	174277	1 440 639,36 \$	385 \$	1 440 254,36 \$

**PAIEMENTS EFFECTUÉS PAR INTERNET ET TRANSFERTS DIRECTS**

Paiement de factures par internet (Bell et Hydro-Québec) M410 à M425 :	2 206 640,17 \$
Paiements de factures effectués par transit : T824 à T960 :	2 321 332,83 \$
Salaires et contributions de l'employeur versés :	1 224 970,30 \$
Service de la dette :	2 650 235,25 \$

Achats Hydro-Québec – Électricité revendue sur le réseau municipal :	869 804,57 \$
Achat terrain Résolu	30 284,83 \$
Autres :	43 277,04 \$
Total des déboursés par internet et transferts directs :	9 346 544,99 \$
<b>GRAND TOTAL DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE :</b>	<b>10 786 799,35 \$</b>

**N.B. : Au cours de la même période, le travail effectué en temps supplémentaire s'élève à 31 131,47 \$."**

(selon les chiffres fournis par M. Yves Thériault en date du 10 novembre 2016)

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### SOUSSIONS – MISE EN INVENTAIRE – TRANSFORMATEURS DE POTEAUX 565-32-2016

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres public pour la mise en inventaire de 14 transformateurs de poteaux de différentes capacités, les soumissions suivantes ont été reçues le 15 novembre 2016 :

Soumissionnaires	Prix, taxes incluses	Prix incluant les pertes énergétiques sur la durée de vie des transformateurs
Siemens inc. – Trois-Rivières	68 680,32 \$	118 511,82 \$
Franklin Empire inc. – Alma	69 349,47 \$	139 015,47 \$
Lumen inc. – Alma	70 786,56 \$	123 019,56 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par l'acheteur municipal précisant la conformité des soumissions reçues et les taxes incluses ainsi que l'octroi du contrat en fonction du plus bas coût incluant les pertes énergétiques sur la durée de vie des transformateurs;

il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Pilote, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont, ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour la mise en inventaire de 14 transformateurs de poteaux de différentes capacités à la firme « Siemens inc. » de Trois-Rivières, pour un coût d'acquisition de 68 680,32 \$, taxes et transport inclus."

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE – LE SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC, SECTION LOCALE ALMA 566-32-2016

CONSIDÉRANT QUE la convention collective de travail des pompiers de la Ville (le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Alma) est échue depuis le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QU'une entente de principe est intervenue entre la Ville et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Alma;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines recommande d'autoriser la signature de cette nouvelle convention collective, qui s'étendrait du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020;

il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Boily,  
appuyé par monsieur le conseiller Gilles Girard,  
ET RÉSOLU :

"d'autoriser Monsieur le Maire ou le maire suppléant, le directeur général, le directeur du Service des ressources humaines et le directeur du Service de prévention des incendies à signer, pour et au nom de la Ville d'Alma, cette convention collective de travail intervenue avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Alma, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020, le tout rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ainsi que toute autre entente découlant de ladite convention collective."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SERVITUDE – SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO – PASSAGE  
D'UNE CANALISATION POUR LA TRANSMISSION OU LA  
DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL**

**567-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Société en commandite Gaz Métro désire acquérir de la Ville d'Alma une servitude de passage pour une canalisation pour la transmission ou la distribution de gaz naturel, conformément à la description technique et au plan l'accompagnant, préparés par monsieur Pierre-Luc Pilote, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1428 de son répertoire;

CONSIDÉRANT QUE cette canalisation permettrait d'alimenter en gaz naturel l'entreprise Plomberie Tremblay & Fils inc. située au 930, avenue Bombardier, par la conduite passant déjà sur l'avenue Sicard;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité urbanisme et environnement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge à propos d'accorder cette servitude;

il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Girard,  
appuyé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,  
ET RÉSOLU :

"que ce conseil cède à la Société en commandite Gaz Métro, une servitude de passage pour une canalisation pour la transmission ou la distribution de gaz naturel sur une partie du lot 2 479 584, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est, conformément à la description technique et au plan l'accompagnant, préparés par monsieur Pierre-Luc Pilote, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1428 de son répertoire, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante;

et d'autoriser Monsieur le Maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville d'Alma, tous les documents requis pour donner plein effet à la présente, notamment le projet de contrat rédigé par Me Michel Lemay, notaire."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**ENTENTE – HYDRO-QUÉBEC – VENTE D'UN SECTIONNEUR À LA VILLE D'ALMA – POINT DE LIVRAISON ALM231** **568-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma a demandé à Hydro-Québec d'enclencher le processus pour la mise aux normes du point de livraison ALM231, situé sur le boulevard Auger Est, afin que la facturation soit basée sur la consommation réelle du réseau électrique municipal;

CONSIDÉRANT QUE pendant la saison estivale 2015, la Ville a reconstruit le point de livraison pour se conformer aux normes actuelles d'Hydro-Québec, ce qui a impliqué une relocalisation de certains équipements;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma a conclu une entente afin d'acquérir un sectionneur appartenant à Hydro-Québec, puisque les coûts d'acquisition et d'installation de cet équipement qui est déjà en place s'avèrent moins élevés que ceux d'un équipement neuf;

il est proposé par monsieur le conseiller Alain Fortin,  
appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"d'autoriser la directrice du Service des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville d'Alma, le « contrat de vente d'éléments d'actifs » intervenu entre Hydro-Québec et la Ville d'Alma, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante;

Et d'autoriser le directeur des finances et trésorier à verser une somme de 7 220,29 \$, taxes en sus, cette somme étant prise à même le budget du réseau électrique."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ENTENTE – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL D'ALMA – DÉNEIGEMENT SPÉCIAL AU CENTRE-VILLE D'ALMA** **569-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire confier le déneigement de certains espaces au centre-ville à la Société de développement commercial d'Alma;

CONSIDÉRANT le projet d'entente intervenu entre la Ville d'Alma et la Société de développement commercial d'Alma à cet effet;

il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,  
appuyé par monsieur le conseiller Lucien Boily,  
ET RÉSOLU :

"d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville d'Alma, l'entente intervenue entre la Ville d'Alma et la Société de développement commercial d'Alma concernant le déneigement spécial au centre-ville, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DEMANDE D'EXEMPTION DE LA TAXE FONCIÈRE – CENTRE DE RÉTABLISSEMENT LE RENFORT – RÉVISION** **570-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE par sa lettre datée du 4 novembre 2016, la Commission municipale du Québec confirme que l'organisme « Centre de rétablissement Le Renfort » lui a soumis une demande de reconnaissance

aux fins d'exempter de toutes taxes foncières, l'immeuble situé au 122, rue Harvey Est, à Alma;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est produite dans le cadre de la révision périodique de l'exemption obtenue le 14 septembre 2007 par l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE, suivant l'article 243.23 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Commission municipale doit consulter la municipalité avant de se prononcer sur une telle demande;

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil a comme principe de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec en regard de toute exemption de taxes;

il est proposé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,  
appuyé par monsieur le conseiller Gilles Girard,  
ET RÉSOLU :

"d'accuser réception de cette demande de reconnaissance pour fins d'exemption de la taxe foncière formulée par l'organisme « Centre de rétablissement Le Renfort » et de confirmer la position de la Ville d'Alma à l'effet de s'en remettre à la décision qui sera rendue à la suite de l'audition de la Commission municipale du Québec."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**FÉLICITATIONS – MONSIEUR LAVAL FORTIN**

**571-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec a décerné le prix « Hommage à un grand bâtisseur » à monsieur Laval Fortin, fondateur de la firme Laval Fortin limitée d'Alma, lors de la troisième édition du « Défis Marcus Vitruve » qui a eu lieu le 10 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Fortin a été conseiller municipal du 3 novembre 1968 au 23 décembre 1970;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire féliciter monsieur Fortin pour cet honneur et son implication dans le milieu;

il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Pilote,  
appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin,  
ET RÉSOLU :

"de féliciter chaleureusement monsieur Laval Fortin d'Alma, récipiendaire du prix « Hommage à un grand bâtisseur », décerné par la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec lors de la troisième édition du « Défis Marcus Vitruve » qui a eu lieu le 10 novembre 2016."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**FÉLICITATIONS – 47<sup>E</sup> GALA RECONNAISSANCE – REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

**572-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du 47<sup>e</sup> Gala Reconnaissance du Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-St-Jean, tenu à Saint-Nazaire, le 10 novembre 2016, des athlètes et bénévoles œuvrant au sein de divers organismes accrédités au Service des loisirs et de la culture, ont été honorés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de féliciter ces athlètes et bénévoles;

il est proposé par madame la conseillère Sylvie Beaumont, appuyée par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,  
ET RÉSOLU :

"de féliciter les athlètes et bénévoles suivants œuvrant au sein de divers organismes accrédités au Service des loisirs et de la culture, qui ont été honorés lors du 47<sup>e</sup> Gala Reconnaissance du Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-St-Jean, tenu à Saint-Nazaire, le 10 novembre 2016 :

**Liste des athlètes par excellence :**

- Léony Gobeil, sauvetage sportif;
- Alexis Cloutier, soccer;
- Léandre Bouchard, vélo de montagne;

**Administrateur bénévole de l'année :**

- Rachel Crevier, Tennis de table (finaliste);

**Officiel de l'année :**

- Marie-Andrée Plourde, natation (finaliste);

**Athlète de l'année – 50 ans et plus :**

- Marcel Roussel, équitation western (finaliste)

**Club sportif de développement :**

- Le Narval sauvetage sportif, sauvetage sportif (finaliste);

**Club sportif de performance :**

- Club Cyclone d'Alma, vélo de montagne (lauréat);

**Événement sportif de l'année :**

- Le Challenge des régions - Gymnastique - Alma, (lauréat);

**Entraîneur de l'année :**

- Jude Dufour, Club de vélo de montagne Cyclone (lauréat);

**Équipe de l'année :**

- Les Lynx juvéniles du PWD d'Alma, football (lauréat);

**Athlète de l'année de niveau provincial :**

- Ann-Pascale Ouellet, cyclisme sur route (lauréat);

**Athlète de l'année de niveau national :**

- Catherine Fleury, vélo de montagne (lauréat);

**Athlète de l'année de niveau international :**

- Léandre Bouchard, vélo de montagne (finaliste)."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ABAISSE LA LIMITE DE VITESSE DANS LES ZONES SCOLAIRES IDENTIFIÉES SUR LE BOULEVARD SAINT-LUC ET SUR L'AVENUE DES ÉTUDIANTS À 30KM/HEURE**

573-32-2016

Madame la conseillère Sylvie Beaumont donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement ayant pour objet d'abaisser la limite de vitesse dans les zones scolaires identifiées sur le boulevard Saint-Luc et sur l'avenue des Étudiants à 30 km/heure.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**INFORMATIONS – VOIE DE CONTOURNEMENT DU QUARTIER ISLE-MALIGNE**

574-32-2016

Monsieur le conseiller Jocelyn Fradette donne diverses informations concernant l'avancement du projet de voie de contournement du quartier Isle-Maligne. Ainsi, l'appel d'offres pour le lot 1 des travaux, soit la portion hors corridor, est toujours prévu pour l'automne 2016 et les travaux le sont pour 2017. Toutes les acquisitions requises pour ce lot sont maintenant terminées.

Les plans et devis pour l'ingénierie et l'architecture de la passerelle (lot 2) seront réalisés au cours de l'année 2017 et les travaux de construction débuteront en 2018. La Ville d'Alma va investir 160 000 \$ pour l'aménagement de la passerelle selon les critères du quartier patrimonial, ce qui constitue une belle carte de visite puisque plus de 20 000 véhicules empruntent cette artère à chaque jour.

**COMITÉ DE CITOYENS D'ISLE-MALIGNE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

575-32-2016

Monsieur le conseiller Jocelyn Fradette invite les citoyens à participer en grand nombre à l'assemblée générale annuelle du comité des citoyens d'Isle-Maligne qui se tiendra le mardi 22 novembre 2016, à compter de 19 h au Centre communautaire Léon-Juneau. Il invite également les citoyens des quartiers Delisle et Saint-Cœur-de-Marie ainsi que ceux de la municipalité de Saint-Nazaire. Les sujets suivants y seront traités : rapport du comité; les finances du comité; l'avancement de la voie de contournement du quartier Isle-Maligne (des représentants du MTQ seront sur place); l'élection du comité exécutif; le programme « Bon voisin, bon œil ».

**FESTIVAL CINÉ-DRONES**

576-32-2016

Monsieur le conseiller Pascal Pilote fait un bref résumé concernant la première édition du Festival Ciné-Drones qui a eu lieu au Complexe-Jacques-Gagnon et à l'Aéroport d'Alma, le 12 novembre dernier. Plus de 500 personnes ont pu visionner les films en compétition et visiter le village des drones comprenant de nombreux exposants. Les prix ont été remis au hangar du Centre d'excellence sur les drones lors d'un cocktail dinatoire en présence des nombreux dignitaires. Pour terminer, monsieur Pilote propose l'adoption des résolutions suivantes :

**CENTRE D'EXCELLENCE SUR LES DRONES – PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL CINÉ-DRONES – FÉLICITATIONS** **576A-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'excellence sur les drones a été l'hôte de la première édition du Festival Ciné-Drones, un événement d'envergure internationale qui a eu lieu au Complexe Jacques-Gagnon et à l'Aéroport d'Alma le 12 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE cet événement, qui se tient en alternance avec le Festival Ciné-Drones de Bordeaux, en France, a connu un succès retentissant avec plus de 1 000 films soumis dans sept catégories, à savoir :

- Fiction;
- Documentaire;
- Sport;
- Patrimoine;
- Clip musical;
- Publicité;
- Film d'entreprise et d'institution;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge opportun de féliciter le Centre d'excellence sur les drones, notamment son directeur général monsieur Marc Moffatt, ainsi que tous ceux qui ont collaboré au succès de cet événement;

il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Pilote, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"de féliciter chaleureusement le Centre d'excellence sur les drones, notamment son directeur général monsieur Marc Moffatt, monsieur Nicol Minier, madame Marianne Guénette, ainsi que toute l'équipe de bénévoles qui a collaboré au succès de cette première édition du Festival Ciné-Drones, un événement d'envergure internationale qui a eu lieu au Complexe Jacques-Gagnon et à l'Aéroport d'Alma le 12 novembre 2016."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**FESTIVAL CINÉ-DRONES – MONSIEUR ÉTIENNE BOULANGER ET ECKINOX MÉDIA – FÉLICITATIONS** **576B-32-2016**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'excellence sur les drones a été l'hôte de la première édition du Festival Ciné-Drones, un événement d'envergure internationale qui a eu lieu au Complexe Jacques-Gagnon et à l'Aéroport d'Alma le 12 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE des participants almatois, soit monsieur Étienne Boulanger et la firme Eckinox Média, ont été récompensés en remportant le prix de la meilleure mise en scène pour leur film « Le silence fait peur aux brutes »;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge opportun de féliciter monsieur Étienne Boulanger et la firme Eckinox Média pour cet honneur;

il est proposé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,  
ET RÉSOLU :

"de féliciter chaleureusement monsieur Étienne Boulanger et la firme Eckinox Média, d'Alma, qui ont remporté le prix de la meilleure mise en scène pour leur film « Le silence fait peur aux brutes » lors de première édition du Festival Ciné-Drones qui a eu lieu au Complexe Jacques-Gagnon et à l'Aéroport d'Alma le 12 novembre 2016."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RAPPORTS DES COMITÉS ET DU MAIRE**

**577-32-2016**

Aucun.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**578-32-2016**

Madame Linda Hudon :

- Journée de formation – Centre d'adoption des animaux de compagnie et MAPAQ – 25 novembre 2016 à Pointe-Claire – présence des élus municipaux de la Ville d'Alma;
- Gestion animalière plus respectueuse – est-ce que la Ville compte modifier sa réglementation.

Monsieur Marc Lamirande :

- Assemblée générale annuelle du comité des citoyens d'Isle-Maligne qui aura lieu le 22 novembre 2016 à compter de 19 h au Centre communautaire Léon-Juneau;
- Voie de contournement du quartier d'Isle-Maligne – passerelle et aménagement des infrastructures municipales – coordination entre la Ville d'Alma et le ministère des Transports.
- Est-ce que les installations d'accueil de la patinoire Sainte-Marie sont remplacées à l'automne 2017.

Sur proposition de madame la conseillère Sylvie Beaumont, la séance est levée à 20 h 20.

  
greffier

  
maire